



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation du groupe Ziegler en France

Question au Gouvernement n° 1377

Texte de la question

SITUATION DU GROUPE ZIEGLER EN FRANCE

Mme la présidente . La parole est à M. Bertrand Bouyx.

M. Bertrand Bouyx . Monsieur le ministre de l'économie, je souhaite appeler votre attention sur la situation très préoccupante des salariés du groupe Ziegler France, placé en redressement judiciaire.

Dans ma circonscription, à Saint-Martin-des-Entrées, près de Bayeux, le site de Ziegler emploie près d'une centaine de salariés. Ces femmes et ces hommes, ainsi que leurs familles, vivent dans une profonde angoisse, aggravée par un manque de visibilité et de communication de la part de la direction internationale. Ce site, pourtant inauguré il y a quelques mois, performant, stratégique pour le territoire, se retrouve dans une situation que rien ne laissait présager.

Les salariés ont le sentiment de ne pas obtenir de réponses, voire d'être abandonnés. J'associe à cette question mes collègues députés dont les circonscriptions accueillent des sites du groupe Ziegler et qui partagent les mêmes inquiétudes quant à l'avenir des salariés et de l'activité sur leur territoire. J'associe tout particulièrement Michel Criaud, député du Morbihan, et Vincent Thiébaud, député du Bas-Rhin.

Face à cette situation, j'ai alerté vos services et ceux du ministre des transports afin qu'un dialogue soit engagé avec la direction du groupe. Il y a urgence.

Pouvez-vous nous indiquer quelles démarches le gouvernement a engagées pour obtenir des garanties sur l'avenir de la branche française du groupe Ziegler ? Un refinancement est-il envisagé ? À défaut, quelles mesures seront prises pour accompagner une éventuelle reprise, à Saint-Martin-des-Entrées ainsi que des autres sites, afin de préserver les emplois et les savoir-faire locaux ? Les salariés attendent des réponses claires et des perspectives concrètes.

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique.

M. Roland Lescure, *ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique* . Le groupe Ziegler est un groupe belge d'environ 3 200 salariés, dont près de la moitié travaille en France. Les difficultés qu'il traverse ont donc un impact considérable. Elles touchent notamment le site de Saint-Martin-des-Entrées, près de chez vous, mais aussi des sites dans d'autres circonscriptions.

Ces difficultés ne datent malheureusement pas de la crise actuelle dans le Golfe. Le groupe est placé en procédure de redressement judiciaire, comme vous l'avez rappelé. Nous suivons la situation de très près, avec Sébastien Martin à mes côtés, ainsi qu'avec Philippe Tabarot et Jean-Pierre Farandou.

Nous avons trois priorités. Il faut avant tout trouver un – de préférence – ou des repreneurs pour ces sites industriels et logistiques, dont certains, comme celui de Saint-Martin-des-Entrées, sont très modernes. Le groupe étant placé en redressement judiciaire, il nous reste plusieurs semaines pour y arriver. Si les repreneurs sont sérieux et solides, nous les accompagnerons dans la reprise des activités. Si ce n'est pas le cas, l'avenir des salariés sera au cœur de nos préoccupations et nous les suivrons de très près – ce sera notamment la tâche du ministre du travail et des solidarités.

Données clés

Auteur : [M. Bertrand Bouyx](#)

Circonscription : Calvados (5^e circonscription) - Horizons & Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1377

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie, finances, souveraineté industrielle, énergétique et numérique

Ministère attributaire : Économie, finances, souveraineté industrielle, énergétique et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 mars 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 25 mars 2026